



RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Service de garde

Le service de garde doit s'assurer que les parents reçoivent un document dans lequel sont clairement établies les règles de fonctionnement du service de garde.

Veuillez cocher l'une des deux (2) options suivantes :

OPTION 1

(Format pdf disponible à partir du site Internet de l'école
<https://boisjoli.cssd.gouv.qc.ca>)

- Je m'engage à prendre connaissance des règles de fonctionnement du service de garde sur le site Internet de l'école et je m'engage à les respecter.

OPTION 2

(Format papier)

- Je désire recevoir le document sur les règles de fonctionnement en format papier, je m'engage à en prendre connaissance et à les respecter.

Signature

Date

Nom de (des) l'enfant (s) :



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir